



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Mouvement social à la SNCF

Question au Gouvernement n° 1870

Texte de la question

MOUVEMENT SOCIAL À LA SNCF

Mme la présidente . La parole est à Mme Isabelle Périgault.

Mme Isabelle Périgault . Aujourd'hui, les usagers de la SNCF ont été, une nouvelle fois, pris en otage. Le groupe Les Républicains pense à celles et ceux qui n'ont pas pu se rendre au travail ce matin.

M. Patrick Hetzel . Elle a raison, c'est un vrai sujet !

Mme Isabelle Périgault . Dans ma circonscription de Seine-et-Marne, de nombreux usagers de la ligne P – Paris-Provins –, ainsi que des lignes D, R et C, qui travaillent à Paris, rencontrent régulièrement des problèmes de train.

Mme Nadia Hai . La J, la U...

Mme Isabelle Périgault . Depuis des mois, les grèves à répétition paralysent le déplacement quotidien de millions de voyageurs.

M. Fabien Di Filippo . À force de céder à tous les chantages, elles s'enchaînent !

Mme Isabelle Périgault . Comment se déplacer sereinement dans de telles conditions ? Ces grèves provoquent un véritable sentiment de frustration et d'injustice chez les usagers. Ces derniers subissent des désagréments insupportables et ne peuvent, comme d'habitude, rien dire. Ils ne comprennent pas pourquoi le Gouvernement permet à cette situation de perdurer.

M. Marc Le Fur . Tout à fait !

Mme Nadia Hai . Cette question est lunaire !

Mme Isabelle Périgault . Voilà des semaines que votre gouvernement cède aux syndicats. Je pense notamment à l'accord sur les fins de carrières signé en avril, dont le financement est estimé à 35 millions d'euros. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LR.) Règne, finalement, la loi du plus fort. Vous ne faites qu'encourager les grèves à se multiplier et à durer plus longtemps. En France, le chantage est devenu un moyen efficace d'obtenir des avantages immédiats, et parfois irresponsables.

M. Sébastien Jumel . Si c'était vrai, cela se saurait !

M. Nicolas Sansu . Le Gouvernement aurait facilement reculé sur les retraites !

Mme Isabelle Périgault . Cette dynamique perverse affaiblit non seulement l'autorité de l'État, mais elle encourage également les syndicats à utiliser la grève comme la principale arme de négociation, au détriment des usagers, de l'économie du pays et de l'intérêt général. Faire pression : voilà la nouvelle arme gagnante des syndicats.

M. Sébastien Jumel . Ce n'est pas en tenant de tels propos que vous incarnerez une position alternative !

Mme Isabelle Périgault . Les Français travaillent dur, sans se plaindre, et ne font pas pression pour obtenir toujours plus d'avantages. Comment comptez-vous reprendre la main afin de ne pas pénaliser ceux qui dépendent des transports en commun et d'assurer un service public accessible, fiable et de qualité, sans alourdir encore un peu plus leurs impôts ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Patrice Vergriete, ministre délégué chargé des transports . Vous le savez, j'ai toujours défendu le dialogue social et le droit – légitime – de grève. Je l'ai rappelé au Sénat lors de l'examen de la proposition de loi de M. Hervé Marseille visant à concilier la continuité du service public de transports avec l'exercice du droit de grève.

M. Patrick Hetzel . Service minimum !

M. Patrice Vergriete, ministre délégué . Au sein des entreprises de transport, j'en ai toujours appelé à la responsabilité des acteurs : à celle de la direction, qui doit entendre les revendications légitimes des salariés ; et à celle des syndicats, pour qu'ils n'appellent à la grève que lorsque toutes les voies du dialogue social ont été éprouvées.

La grève de ce jour, francilienne, précède d'ultimes négociations pour déterminer la compensation dont bénéficieront les agents mobilisés durant les Jeux olympiques. Qu'elle fasse l'objet de discussions est légitime : certains agents devront annuler ou reporter leurs congés, tandis que d'autres seront fortement mobilisés. Cette grève, cependant, est préventive – vous avez raison – et elle n'est pas acceptable.

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Très bien !

M. Patrick Hetzel . La grève préventive, cela n'existe pas !

M. Patrice Vergriete, ministre délégué . La grève pour faire pression n'entre pas dans ma conception des relations sociales responsables. (*M. Jean-Pierre Taite applaudit.*) Une négociation ne peut s'apparenter à une menace de sabotage d'un événement national tel que les JO.

M. Jean-René Cazeneuve . Parfait !

M. Patrice Vergriete, ministre délégué . Cette grève est contraire aux intérêts des entreprises de transport public, contraire aux intérêts des salariés, insupportable – vous l'avez dit – aux usagers et elle nuit à l'image du pays. (*Mme Mathilde Panot s'exclame.*) Il est donc urgent que les acteurs du mouvement social se reprennent, afin de ne pas substituer les travers corporatistes aux intérêts supérieurs du pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. Gabriel Attal, Premier ministre . Bravo !

M. Sylvain Maillard . Très bien !

M. Pierre Cordier . Arrêtez de dire « très bien », il n'a rien dit !

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Périgault](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1870

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mai 2024